

Image not found or type unknown



Ma voisine pollue et cela vient chez moi

Par **lidgie**, le **27/05/2013** à **18:01**

bonjourrnLa cour de ma voisine est juste au dessus de chez moi, elle jette toutes sortes de détritns dans sa cour, voir quelque fois de l'huile brulée. rn Quand elle lave sa cour toute la saleté vient chez moi. Cela devient très désagréable ,surtout que nous avons un gîte. Quels sont mes droits . D' avance je vous remercie pour votre réponse.

Par **alterego**, le **27/05/2013** à **19:22**

Bonjour,rnrnCes eaux polluées ne découlent pas naturellement du fonds supérieur chez vous, vous n'avez donc pas à en tolérer l'écoulement et les nuisances qui en découlent.rnrnAdressez-vous aux services municipaux de désinfection et aux services communaux d'hygiène et de santé dont vous dépendez (Mairie). Ils dépêcheront un inspecteur de salubrité et mettront fin aux nuisances dont vous faites état. rnrnCordialement